

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 12 Procuration : 1 Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le 12 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. DUCHEMIN Vincent <u>Date de convocation</u> : 7 avril 2023
<u>Réf</u> : 2326 <u>OBJET</u> : AFFECTATIONS RESULTATS 2022 (Principal, Touristique, Eau et assainissement, Forêt et agricole, parking souterrain, maison funéraire)	<u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean - Claude - - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia M. COCCOZ Patrick - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine <u>Absents ou excusés</u> : Mme MICHAUD Carole <u>Procuration</u> : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Vu le Code général des collectivités territoriales en sa partie législative : article L. 2311-5,

L'article L. 2311-5 du Code général des collectivités territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Considérant que les comptes administratifs 2022 adoptés lors de cette séance présente des résultats (tableaux joints), pour les budgets (**PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE**).

Madame MICHAUD Sonia, demande au conseil municipal d'accepter l'affectation des résultats 2022, comme proposés dans les tableaux joints, et indique que ces résultats seront repris dans les budgets 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2022 des budgets comme indiqué dans les tableaux annexes joints (PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN, MAISON FUNERAIRE),
- **INDIQUE** que ces résultats seront repris dans le cadre des budgets 2023.

Le secrétaire de séance
DUCHEMIN Vincent



Montriond le, 12 avril 2023

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire
DENNE Jean - Claude

